



COTISATIONS		REDEVANCES
ESPECES SANGLIER 68	70,00 €	
FRAIS DE DOSSIER 21	2,00 €	
FACTURE	72,00 €	

REGIE FDC 21
SERVICE DE VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER

PARENT FRANCOIS

5 GRANDE RUE
LA GARELLE
21630 POMMARD

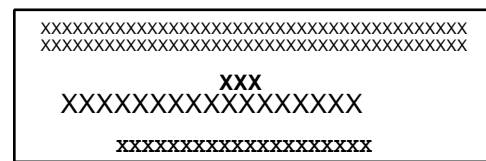
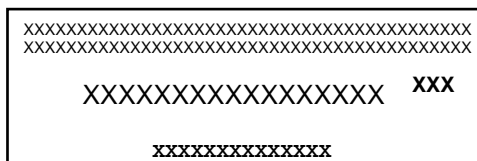
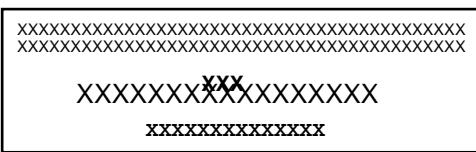
Madame, Monsieur,

Ce document est votre validation de permis de chasser pour la saison 2019/2020. Elle est valable du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020. Vous devez l'avoir en votre possession ainsi que votre permis de chasser et votre attestation d'assurance lors de toute action de chasse.

Votre code-barre droit de vote – autocollant s'il s'agit d'une validation délivrée par la Fédération ou papier s'il s'agit d'une e-validation – est à conserver en vue de l'Assemblée Générale du 18 avril 2020.

Pour toute précision, extension ou modification de votre validation de permis de chasser, n'hésitez pas à contacter la Fédération des Chasseurs de la Côte-d'Or au 03 80 53 00 75 ou par mail à l'adresse suivante : guichet.unique@fdc21.com

Je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et vous souhaite une excellente saison de chasse.
Pascal SECULA, Président.



VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2019-2020
Avec SANGLIER.....057, 067, 068

PARENT FRANCOIS

N° 5025423

5 GRANDE RUE, LA GARELLE
21630 POMMARD

Permis : 2125761

Délivré le : 02/09/1980

Préfecture / Pays / ONCFS : 021 - COTE-D'OR



12/11/2019 09:47:00

20050212236112